

Exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme

GUIDE DE MISE
EN ŒUVRE



Table des matières

Vue d'ensemble	2
Contexte	3
Principe	5
En quoi cette exigence représente-t-elle une avancée significative pour le système scolaire de la Colombie-Britannique?	5
Lien avec les normes d'apprentissage existantes, axées sur les cultures autochtones.....	6
Modèle	7
Calendrier de transition	8
Options pour répondre à l'exigence	8
Options de cours des programmes d'études du Ministère	8
Cours de langue des Premières Nations	9
Cours autorisés par un conseil ou une autorité scolaire (ACAS)	10
Équivalence et contestation de cours	11
Qualifications externes, double crédit, études autonomes dirigées.....	11
Considérations à l'égard des conseils et autorités scolaires.....	11
Sources de soutien régionales suggérées pour les conseils et les autorités scolaires	11
Responsables au sein des écoles et des conseils scolaires.....	12
Considérations à l'égard des enseignants et ressources possibles.....	12
Qui donnera le cours?	12
Développement professionnel.....	13
Ressources et répertoires pédagogiques sur les cultures autochtones du Ministère.....	14
Guides de ressources pour les enseignants du FNEESC	14
Ateliers du FNEESC.....	15
Ressources d'apprentissage pour les élèves.....	15
Ressources autochtones authentiques	15
Ressources d'appui en éducation	16
Rôles des services de l'éducation autochtone	17
Communication	18
Communications avec les parents et les familles	18
À propos des ressources.....	19
Financement ciblé pour l'éducation autochtone	19
Ressources ministérielles pour les conseils et les autorités scolaires.....	19
Fonds de soutien aux programmes d'études et à l'apprentissage.....	19
Annexe A	20
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES.....	20
Annexe B	22
DESCRIPTIONS DES COURS DU MINISTÈRE.....	22
Annexe C	29
PROFILS D'ÉCOLE ET DE CONSEILS SCOLAIRES — MISE EN ŒUVRE ACTUELLE OU PLANIFICATION	29

Vue d'ensemble

Dans le cadre des engagements de la Colombie-Britannique en faveur de la vérité, de la réconciliation et de la lutte contre le racisme, le ministère de l'Éducation et des Services à la petite enfance (le Ministère) ajoute une exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme pour les élèves en voie d'obtenir leur diplôme de fin d'études (Dogwood Diploma) en anglais ou en français.

La nouvelle exigence d'obtention du diplôme, qui entrera en vigueur au cours de l'année scolaire 2023-2024, représente une nouvelle étape importante vers une réconciliation sincère et durable, et s'inscrit dans le prolongement des efforts déployés à ce jour, notamment :

- *Enrichissement du contenu et des perspectives autochtones dans les programmes d'études de la province.*
- *Perfectionnement professionnel du corps enseignant.*
- *Nouvelle norme professionnelle pour les enseignants titularisés de la Colombie-Britannique.*

Le but de ce guide est de faciliter le processus de mise en œuvre de l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme. Il contient ce qui suit :

- *Une description détaillée de l'exigence pour l'obtention du diplôme.*
- *Des suggestions à l'intention des écoles et des conseils scolaires pour bien planifier la mise en œuvre de l'initiative.*
- *Des liens vers des ressources supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre.*

Le guide n'a pas pour but d'expliquer la mise en œuvre en classe des différents cours qui répondent à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme. Cependant, on y trouve une section sur l'accompagnement des enseignants.



Contexte

En 2019, le gouvernement de la Colombie-Britannique a adopté la [Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act \(Declaration Act\)](#) à la suite de la ratification par le gouvernement du Canada de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#). Celle-ci établit un cadre universel de normes de base nécessaires à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones du monde, et définit les normes relatives aux droits de la personne et aux libertés fondamentales dans le contexte d'une situation propre aux peuples autochtones. La ratification par le Canada de la Déclaration s'inscrit dans le cadre de la législation fédérale, de longue date et toujours en vigueur, notamment l'[article 35 de la Loi constitutionnelle](#), lequel reconnaît et confirme les droits des Autochtones, et met davantage en relief l'engagement du gouvernement fédéral à protéger les droits universels de la personne et à s'en porter garant. La colonisation a bouleversé radicalement la vie et la culture des peuples autochtones du Canada (les Premières Nations, les Métis et les Inuits) ainsi que leurs droits à l'autodétermination.

Le First Nations Leadership Council, le First Nations Education Steering Committee (FNESC) et les partenaires du secteur de l'éducation, notamment la British Columbia School Trustees Association, la Fédération des enseignants de la Colombie-Britannique et la British Columbia Association of Institutes and Universities, se sont officiellement prononcés en faveur d'une nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme.

La *Declaration Act* est à la fois une reconnaissance de l'histoire des peuples autochtones et un engagement du gouvernement de la Colombie-Britannique à appuyer et à rétablir les droits de la personne des peuples autochtones. La *Declaration Act* de la C.-B. fait de la Déclaration des Nations Unies le cadre de réconciliation de la province, comme le réclame la [Commission de vérité et réconciliation dans ses appels à l'action](#). Cette législation historique a été élaborée en collaboration et en consultation avec des partenaires autochtones.

L'exigence axée sur les cultures autochtones comme condition d'obtention du diplôme répond directement aux engagements pris dans le cadre du [Plan d'action de la Declaration Act](#), soit de mettre en œuvre un cours obligatoire ou un ensemble de crédits liés aux premiers peuples pour répondre aux critères d'obtention du diplôme de fin d'études en Colombie-Britannique (Action 3.4). Cette exigence respecte également les obligations du Ministère pris lors du [BC Tripartite Education Agreement](#) (accord tripartite sur l'éducation de la Colombie-Britannique) qui prévoit « l'avancement de la réconciliation entre la Couronne et les Premières Nations, tel qu'exprimé dans les *appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation* et la Déclaration des Nations Unies » et « la décolonisation des approches en matière d'enseignement sur les Premières Nations et l'élaboration de nouvelles approches conformes à la Déclaration des Nations Unies ».



DÉCLARATION
des Nations Unies
sur les DROITS
des PEUPLES
AUTOCHTONES

Au printemps 2022, le gouvernement a mené un processus de consultation provincial sur la façon de mettre en œuvre la nouvelle exigence d'obtention du diplôme, sous forme de sondage public en ligne, de réunions avec le personnel des conseils scolaires et les partenaires du secteur de l'éducation de la maternelle à la 12^e année et de l'enseignement postsecondaire, et d'initiatives ciblées pour faire participer les Autochtones et leurs communautés. Notamment, des lettres de consultation ont été envoyées à 201 Premières Nations de la Colombie-Britannique afin de les informer de la nouvelle exigence et de les inviter à donner leur point de vue sur l'initiative. Des démarches en direction de 39 communautés métisses à charte de la Colombie-Britannique ont également été faites. Enfin, l'Association of Aboriginal Friendship Centres, l'Indigenous Employees Network et le Native Education College (Vancouver) ont reçu de la documentation et une invitation à participer à la consultation publique en ligne, et le FNEC a communiqué de l'information sur la nouvelle exigence aux Premières Nations lors de ses séances régionales annuelles. Le rapport « [Ce que nous avons entendu](#) » (*What We Heard*, en anglais seulement), lequel résume les commentaires reçus lors de ces activités, a été publié en juin 2022, et les résultats ont permis d'élaborer le plan de mise en œuvre de la nouvelle exigence.

La mise en œuvre d'une exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme fait également partie de la *First Nations Anti-Racism Strategy* (stratégie de lutte contre le racisme envers les Premières Nations), élaborée par le FNEC à la demande des Premières Nations, afin de lutter contre le racisme systémique à l'égard des élèves autochtones dans le système scolaire public. La nouvelle exigence cadre également avec les travaux en cours du Ministère, du FNEC, de la Nation métisse de la Colombie-Britannique et d'autres partenaires de secteur de l'éducation visant à donner au système scolaire public les moyens de lutter contre le racisme envers les Autochtones.



LIENS VERS LES DOCUMENTS MENTIONNÉS PRÉCÉDEMMENT :

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007)

https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf

Commission de vérité et réconciliation : appels à l'action (2015)

https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/british-columbians-our-governments/indigenous-people/aboriginal-peoples-documents/calls_to_action_english2.pdf

BC Tripartite Education Agreement (2018)

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/ways-to-learn/aboriginal-education/bc-tripartite-education-agreement.pdf>

BC Declaration on the Rights of Indigenous Peoples Act (2019)

<https://www.bclaws.gov.bc.ca/civix/document/id/complete/statreg/19044>

BC's Declaration Act Action Plan (2022)

https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/government/ministries-organizations/ministries/indigenous-relations-reconciliation/declaration_act_action_plan.pdf

What We Heard—Indigenous-focused Graduation Requirement (juin 2022)

<https://engage.gov.bc.ca/app/uploads/sites/121/2022/06/What-We-Heard-Indigenous-Graduation-Requirement-June-16-22-Final.pdf>

Principe

En quoi cette exigence représente-t-elle une avancée significative pour le système scolaire de la Colombie-Britannique?

La mise en œuvre d'une exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme est une étape importante et porteuse d'espoirs pour le secteur de l'éducation de la maternelle à la 12^e année qui poursuit son élan vers la vérité et la réconciliation; elle s'inscrit dans le prolongement des initiatives déjà prises en ce sens, notamment celle d'incorporer les perspectives, l'histoire et les cultures autochtones aux programmes d'études, aux activités de développement professionnel pour les enseignants ainsi qu'aux normes professionnelles des enseignants de la Colombie-Britannique (*Professional Standards for B.C. Educators*).



À l'heure actuelle, moins de 5 % des finissants suivent des cours des programmes d'études axés sur les cultures autochtones ou des cours de langue des Premières Nations au niveau secondaire.



L'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme donnera à tous les élèves le temps et la possibilité d'approfondir leur compréhension et d'élargir leurs connaissances des peuples autochtones, de leur histoire, de leur culture et de leurs perspectives contemporaines. Elle s'inscrit dans le concept de citoyen instruit guidant l'enseignement de la maternelle à la 12^e année, lequel est appelé à son tour à favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion dans les écoles et les milieux de vie.

Cette exigence donne également l'occasion aux écoles et aux conseils scolaires de consulter les Premières Nations du territoire sur lequel ils se trouvent et de collaborer avec elles.

Lien avec les normes d'apprentissage existantes, axées sur les cultures autochtones

La nouvelle exigence d'obtention du diplôme ne remplace pas les normes d'apprentissage déjà en place dans les programmes d'études de la Colombie-Britannique. Elle vise plutôt à prendre les programmes existants comme points de départ et à donner aux élèves la possibilité de suivre un cours complet axé sur les cultures autochtones afin d'approfondir leur compréhension et d'élargir leurs connaissances quant à la perspective des peuples autochtones, leur histoire et leurs cultures. Les enseignants sont toujours tenus de suivre les programmes obligatoires actuels du Ministère, y compris l'ensemble des normes d'apprentissage axées sur les premiers peuples.



Le rapport Vers un ressourcement – Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones (1996) insiste sur le rôle important de l'éducation pour « corriger les postulats erronés et éliminer les stéréotypes encore nombreux dans l'esprit de beaucoup de Canadiens, qui déforment leurs rapports avec les Autochtones. »

La nouvelle exigence pour l'obtention du diplôme en Colombie-Britannique témoigne d'une prise de conscience qu'il fallait combler les lacunes historiques existantes dans les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année, qui traitent peu ou mal des perspectives autochtones, de leurs cultures et de leur histoire. Elle s'inscrit d'ailleurs dans le prolongement du rapport Vers un ressourcement – Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui affirme que « les établissements d'enseignement ont un rôle crucial à jouer dans la transformation des rapports entre les peuples autochtones et la société canadienne » et qu'« une information exacte sur l'histoire et la culture des peuples et des nations autochtones, sur le rôle des traités dans la formation du Canada et sur les apports des Autochtones au Canada contemporain devrait faire partie de l'éducation de tous les élèves canadiens ».

Modèle

Le modèle choisi pour ce changement au programme d'obtention du diplôme permet aux élèves du secondaire de satisfaire à la nouvelle exigence par le biais de cours existants et de nouveaux cours axés sur les cultures autochtones. Pour obtenir leur diplôme, les élèves doivent obtenir quatre crédits parmi les cours suivants :

- ✓ L'un des cours des programmes d'études du Ministère axés sur les cultures autochtones qui sont déjà en place.
- ✓ Un cours de langue des Premières Nations de 10^e, 11^e ou 12^e année.
- ✓ Un cours autorisé par un conseil ou une autorité scolaire, élaboré localement, qui répond à certains critères.

Le nombre total de crédits requis pour l'obtention du diplôme reste le même (80 crédits), mais les élèves peuvent choisir d'obtenir des crédits supplémentaires s'ils le souhaitent. Plus de 90 % des finissants de la Colombie-Britannique décrochent déjà leur diplôme avec plus de 80 crédits. Par ailleurs, les cours que les élèves choisissent peuvent satisfaire à plus d'une condition d'obtention du diplôme, selon l'offre de cours de leur école ou de leur conseil scolaire, par exemple :

- Le cours *English First Peoples 12* répondrait à la fois à l'exigence actuelle d'un cours d'art langagier de 12^e année (*English Language Arts*) et à la nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones.
- Le cours *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12* ou *Études autochtones contemporaines 12* répondrait à la fois à l'exigence actuelle en sciences humaines et sociales des 11^e et 12^e années, ainsi qu'à la nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones.

Tous les élèves qui souhaitent obtenir le diplôme de 12^e année du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique (le diplôme Dogwood en anglais et le diplôme Cornouiller en français) devront satisfaire à la nouvelle exigence pour l'obtention du diplôme, y compris les élèves des écoles certifiées de la C.-B. opérant à l'étranger.



Il n'y a actuellement aucun changement au programme d'obtention du diplôme pour adultes.

La nouvelle exigence n'aura pas d'incidence sur la transition des élèves vers les études postsecondaires. Tous les établissements d'enseignement postsecondaires de la Colombie-Britannique acceptent les cours axés sur les cultures autochtones des programmes d'études de la Colombie-Britannique aux fins d'admission générale.

Les cours d'anglais axés sur les premiers peuples English First Peoples sont également déjà reconnus par les établissements d'enseignement postsecondaires au Canada comme équivalent d'un cours d'anglais. Pour les établissements d'enseignement en dehors de la Colombie-Britannique ou du Canada qui le demandent, le Ministère indique que les cours d'anglais axés sur les premiers peuples (*English First Peoples*) équivalent aux cours d'art langagier (*English Language Arts*).

Calendrier de transition

La nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme entre en vigueur au début de l'année scolaire 2023-2024. Tous les élèves qui obtiendront un diplôme Dogwood de la Colombie-Britannique en 2023-2024 ou les années suivantes devront avoir satisfait à cette exigence.

Pour les élèves de 10^e année de l'année scolaire 2022-2023

- En 2022-2023 (10^e année) — Peut satisfaire à l'exigence plus tôt
- En 2023-2024 (11^e année) — Peut satisfaire à l'exigence avant de commencer la 12^e année
- En 2024-2025 (12^e année) — Doit satisfaire à l'exigence pour obtenir son diplôme

Pour les élèves de 11^e année de l'année scolaire 2022-2023

- En 2022-2023 (11^e année) — Peut satisfaire à l'exigence avant de commencer la 12^e année
- En 2023-2024 (12^e année) — Doit satisfaire à l'exigence pour obtenir son diplôme

Pour les élèves de 12^e année de l'année scolaire 2022-2023

- En 2022-2023 (12^e année) — Il est encouragé, mais pas obligatoire, de satisfaire à l'exigence si toutes les autres conditions d'obtention du diplôme ont été remplies.

Options pour répondre à l'exigence

Plusieurs options s'offrent aux élèves pour satisfaire à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme, selon l'offre de cours de leur école ou de leur conseil scolaire. Les cours peuvent être offerts lors de la 10^e, 11^e et 12^e année, ce qui permet aux élèves de poursuivre leur parcours d'apprentissage tout au long des années d'obtention du diplôme.

Options de cours des programmes d'études du Ministère

Les options suivantes reposent sur les cours axés sur les cultures autochtones qui sont déjà en place dans les programmes d'études de la Colombie-Britannique. Ces cours ont été révisés ou développés lors de la dernière refonte des programmes d'études.

- *English First Peoples—Literary Studies 10**
- *English First Peoples—New Media 10**
- *English First Peoples—Spoken Language 10**
- *English First Peoples—Writing 10**
- *English First Peoples—Literary Studies and New Media 11*
- *English First Peoples—Literary Studies and Spoken Language 11*
- *English First Peoples—Literary Studies and Writing 11*
- *English First Peoples 12*
- *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12*
- *Études autochtones contemporaines 12*

* Indique un cours de deux crédits, soit la moitié des crédits requis pour répondre à la nouvelle exigence.



Dans les cours des programmes d'études du Ministère, le terme « premiers peuples » regroupe les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Voir l'annexe A pour les descriptions complètes des cours.

Les cours du Ministère axés sur les cultures autochtones ont été élaborés dans le cadre d'un processus de collaboration auquel ont participé des enseignants autochtones et non autochtones. Au fur et à mesure que d'autres cours du Ministère seront développés, ceux-ci pourront être ajoutés à la liste de cours répondant à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme. Les cours d'*English First Peoples* ont été élaborés sous la direction d'un comité consultatif composé d'enseignants, d'universitaires et de détenteurs du savoir autochtones, ainsi que de représentants de divers partenaires du secteur de l'éducation. Les principes d'apprentissage des premiers peuples ont été formulés par le comité consultatif lors de l'élaboration du cours *English First Peoples 12*. Vous trouverez une copie des principes d'apprentissage des premiers peuples ici (en anglais) :



<http://www.fnesc.ca/first-peoples-principles-of-learning/>

Les cours du Ministère en sciences humaines et English Language Arts axés sur les cultures autochtones permettent aux élèves de se familiariser avec les contextes historiques et contemporains des peuples autochtones de la Colombie-Britannique et du Canada, selon des sources riches et solides, notamment en apprenant directement des Autochtones (et non seulement à leur sujet). De diverses manières, les cours aident les élèves à acquérir de plus vastes connaissances et une meilleure compréhension des divers peuples, cultures, communautés, contextes historiques et milieux de vie autochtones de la Colombie-Britannique et du Canada.

Cours de langue des Premières Nations

Dix-huit cours de langue des Premières Nations sont actuellement offerts par le Ministère. Il suffit de suivre l'un de ces cours en 10^e, 11^e ou 12^e année pour satisfaire à la condition d'obtention du diplôme.

Voici la liste :

- Gitxsanimx ~ Gitxsanimax 5 à 12 et Introduction au Gitxsanimx ~ Gitxsanimax 11
- Halq'eméylem 5 à 12 et Introduction au halq'eméylem 11
- Heiltsuk 5 à 12 et Introduction au heiltsuk 11
- Hul'q'umi'num' 5 à 12 et Introduction au hul'q'umi'num' 11
- Kwak'wala 5 à 12 et Introduction au kwak'wala 11
- Liqwala/Kwak'wala 5 à 12 et Introduction au liqwala/kwak'wala 11
- Nsiylxcən 5 à 12 et Introduction au nsiyxcən 11
- Nteʔkepmxcín 5 à 12 et Introduction au nteʔkepmxcín 11
- Nuučaan̓uł 5 à 12 et Introduction au Nuučaan̓uł 11
- Secwepemctsin (langue shuswap) 5 à 12 et Introduction au Secwepemctsin 11
- SENĆOŦEN 5 à 12 et Introduction au SENĆOŦEN 11
- Shashishalhem (langue sechelt) 5 à 12 et Introduction au shashishalhem 11
- Sim'algaxhl nisga'a 5 à 12 et Introduction au sim'algaxhl nisga'a 11
- Sm'algyax 5 à 12 et Introduction au sm'algyax 11
- Stát'yemcets 5 à 12 et Introduction au stát'yemcets 11
- Tsek'ene 5 à 12 et Introduction au tsek'ene 11
- Haut st'at'imcets 5 à 12 et Introduction au haut st'at'imcets 11
- Xaayda Kil / Xaad Kil 5 à 12 et Introduction au xaayda kil / xaad kil 11

Au fur et à mesure que d'autres cours de langue des Premières Nations seront développés, ceux-ci pourront être ajoutés à la liste de cours répondant à l'exigence d'obtention du diplôme.



REMARQUE : Conformément à l'accord tripartite sur l'éducation de la Colombie-Britannique et au plan d'action de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, une nouvelle politique à l'égard des langues des Premières Nations est en cours d'élaboration avec le FNEESC. De plus amples informations seront communiquées plus tard.

Cours autorisés par un conseil ou une autorité scolaire (ACAS)

Les cours élaborés localement et conçus pour répondre à la nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme doivent permettre aux enseignants et aux élèves d'explorer du contenu qui ne se trouve pas dans les programmes d'études du Ministère. Ces cours peuvent donner un plus grand choix et une certaine flexibilité aux élèves tout en permettant aux enseignants de répondre aux priorités des Premières Nations locales et de l'école ou du conseil scolaire.

Les cours ACAS élaborés pour répondre à l'exigence d'obtention du diplôme doivent :

- Proposer un contenu qui permette aux élèves d'acquérir des connaissances et une compréhension vastes et solides de peuples, de cultures, de perspectives et de l'histoire de Premières Nations de la Colombie-Britannique.
- Avoir comme objectif ultime un apprentissage substantiel sur les premiers peuples de la Colombie-Britannique et leurs cultures et transmis par les Autochtones de la province (les cours peuvent tout de même se concentrer sur des domaines particuliers des programmes d'études).
- Être élaborés conjointement avec la ou les Premières Nations de la région et approuvés par celles-ci.
- Être conçus pour les élèves de 10^e, 11^e ou 12^e année.
- Répondre à toutes les exigences en place applicables à de tels cours.

Les cours peuvent mener à l'obtention de n'importe quelle option de crédit (un, deux, trois ou quatre crédits), mais s'ils comptent moins de quatre crédits, les élèves devront suivre d'autres cours pour satisfaire à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme.

Pour de plus amples informations sur les cours ACAS, notamment sur les récentes mises à jour du processus qui permettent de répondre à l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme, veuillez consulter le document intitulé *Exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme – Cours ACAS : Critères et formalités* :



<https://www2.gov.bc.ca/assets/download/4FEF57DFE0E54F058375D0AD3EB38665>

Pour obtenir une copie de la dernière version du formulaire de proposition de cours ACAS, voir :



<https://www2.gov.bc.ca/assets/download/4710BC5B92F148A98AB4E9D70E3F8357>

Équivalence et contestation de cours

Les conseils scolaires et les autorités scolaires indépendantes doivent appliquer les mêmes politiques et procédures pour les demandes d'équivalence que celles utilisées pour les autres exigences en vigueur pour l'obtention du diplôme. Certains cas de demande d'équivalence et de contestation de cours peuvent répondre à l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme. Les politiques et les procédures d'équivalence de cours s'appliquent également aux cours ACAS élaborés localement et axés sur les cultures autochtones.

Qualifications externes, double crédit, études autonomes dirigées

Actuellement, les qualifications externes, le double crédit et les études autonomes dirigées ne constituent pas une option pour répondre à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme. Ces options pourront être étudiées ultérieurement.

Les politiques relatives à l'obtention de crédits par le biais d'équivalences, de contestations, de qualifications externes, de crédits postsecondaires (double crédit) et d'études autonomes dirigées se trouvent sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :



<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/legislation-policy/public-schools/earning-credit-through-equivalency-challenge-external-credentials-post-secondary-credit-and-independent-directed-studies>

Considérations à l'égard des conseils et autorités scolaires

Sources de soutien régionales suggérées pour les conseils et les autorités scolaires

Les conseils scolaires et les autorités scolaires indépendantes peuvent souhaiter se créer des réseaux, à l'échelle des conseils ou des autorités ou à l'échelle régionale, pour faciliter la mise en œuvre de la nouvelle exigence d'obtention du diplôme. Par exemple, les conseils ou les autorités scolaires pourraient envisager ce qui suit :

- Établir des réseaux d'apprentissage à l'échelle du conseil ou de l'autorité scolaire, ou encore de la région, pour les enseignants des cours *English First Peoples* 10, 11 ou 12, *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique* 12 et *Études autochtones contemporaines* 12. Il peut s'agir, par exemple, de réunions mensuelles facultatives, en personne ou virtuelles, entre les enseignants du conseil ou de l'autorité scolaire, ou de la région, qui donneront ces cours où ils pourront échanger des idées et des exemples de ce qui fonctionne bien pour la mise en œuvre.
- Élaborer un modèle d'apprentissage professionnel pour les enseignants du conseil ou de l'autorité scolaire, ou de la région, qui donnent les cours *English First People* 10, 11 ou 12, *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique* 12 et *Études autochtones contemporaines* 12.

- Proposer un modèle de mentorat où les enseignants chevronnés accompagnent ceux qui donnent les cours pour la première fois, en établissant un environnement où il est possible de transmettre de l'information et d'explorer divers scénarios plus ou moins efficaces.

Responsables au sein des écoles et des conseils scolaires

L'exigence axée sur les cultures autochtones est une condition de base pour l'obtention du diplôme. Les conseils et les autorités scolaires peuvent souhaiter nommer des responsables pour veiller à la bonne mise en œuvre de celle-ci. Ces personnes doivent connaître parfaitement l'exigence et savoir auprès de qui se renseigner. Dans une école, il peut s'agir d'un membre de la direction, d'un enseignant ou d'un conseiller. Pour le conseil ou l'autorité scolaire, on peut se tourner vers le directeur général, le directeur des services de l'éducation ou toute autre personne jouant un rôle similaire. Bien que les responsables de l'éducation autochtone dans les écoles et les conseils scolaires puissent apporter leur soutien, il sera important que les écoles et les conseils scolaires veillent à ce que la mise en œuvre de cette exigence ne soit pas perçue comme leur responsabilité.

Considérations à l'égard des enseignants et ressources possibles

Qui donnera le cours?

Les cours du Ministère, les cours de langue des Premières Nations et les cours ACAS axés sur les cultures autochtones seront idéalement donnés par des enseignants formés en la matière, comme c'est le cas actuellement dans le système scolaire de la maternelle à la 12^e année.

Certains enseignants de English Language Arts et de sciences humaines qui n'ont pas donné les cours *English First Peoples* 10, 11 ou 12, *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique* 12 et *Études autochtones contemporaines* 12 peuvent ne pas se sentir équipés pour le faire en raison d'un manque de connaissances culturelles ou de familiarité avec les cultures autochtones. Toutefois, ce manque ne doit pas constituer un obstacle à l'enseignement. Les seuls critères nécessaires, outre une expertise dans le domaine du programme, sont un intérêt pour donner ces cours et une volonté d'apprendre. Les guides de ressources pédagogiques du FNEC sont conçus pour aider les enseignants à créer des expériences d'apprentissage intéressantes et riches pour les élèves et pour les aider à se familiariser avec le contenu du cours. Vous trouverez ces ressources ici :



<http://www.fnesc.ca/learningfirstpeoples/>

Au cours des dix dernières années, de nombreux enseignants non autochtones ont donné avec succès les cours *English First Peoples* 10, 11 et 12. Ces enseignants ont saisi l'occasion de continuer d'apprendre et ont travaillé en collaboration avec d'autres enseignants autochtones et membres de la communauté.

Les enseignants sont invités à regarder la vidéo ci-dessous dans laquelle trois enseignants, dont deux non autochtones, décrivent leur expérience du cours *English First Peoples*. La vidéo « *English First Peoples Courses: An Introduction* » (en anglais) se trouve à l'adresse suivante :



<https://vimeo.com/270411670>

L'aide à la mise en œuvre devra varier en fonction des besoins particuliers des écoles et des conseils et autorités scolaires. Alors que certains conseils ou autorités commencent à peine à mettre en place des cours axés sur les cultures autochtones pour leurs élèves, d'autres ont déjà planifié, voire bien établi leurs cours dans ce domaine pour l'ensemble du conseil ou des écoles. Un facteur important pour une mise en œuvre efficace dans presque tous les contextes est de permettre aux enseignants de planifier des cours qu'ils n'ont jamais donnés. Les enseignants peuvent également avoir besoin de plus de temps pour entreprendre un apprentissage plus approfondi des peuples, des cultures et des histoires autochtones.

Développement professionnel

Pour être efficace, une mise en œuvre doit être accompagnée d'une variété de mesures d'aide. Il peut s'agir d'ateliers, de webinaires ou de réseaux d'entraide. Il faut prévoir du temps pour que les enseignants puissent se consacrer à leur développement professionnel. Certaines écoles ou certains conseils scolaires peuvent également tirer profit de journées de planification communes pour les enseignants qui donneront les mêmes cours. Les écoles et les conseils scolaires sont invités à évaluer les besoins de leurs enseignants et à élaborer un plan pour offrir des possibilités de formation avant que les cours ne soient offerts pour la première fois, puis pour offrir des ateliers de suivi, des webinaires ou des activités de réseautage aux enseignants au cours de leurs premières années d'enseignement de cours axés sur les cultures autochtones.

Il peut être utile d'étendre les possibilités de formation liée aux cours qui répondent à la nouvelle exigence d'obtention du diplôme à tous les enseignants, même s'il n'est pas prévu dans l'immédiat qu'ils donnent ces cours. Cette approche démontre un engagement pour une formation continue axée sur les cultures autochtones. La 9^e norme d'exercice de la profession enseignante ci-dessous s'applique à toutes les personnes titulaires d'un brevet d'enseignement pour les écoles de la maternelle à la 12^e année du système public, indépendant, hors province et autochtone de la Colombie-Britannique :

Les enseignants respectent et valorisent l'histoire des Premières Nations, des Inuits et des Métis au Canada ainsi que les répercussions du passé sur le présent et sur l'avenir. Les enseignants jouent un rôle positif dans la recherche de la vérité, la réconciliation et la guérison. Les enseignants cultivent une meilleure compréhension des formes de connaissance et d'existence, de l'histoire et de la culture des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Les enseignants mènent un examen critique de leurs propres préjugés, attitudes, croyances, valeurs et pratiques en vue de faciliter le changement. Ils valorisent et respectent les langues, le patrimoine, la culture et les formes de connaissance et d'existence des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Ils comprennent l'importance d'accorder une place privilégiée à l'interdépendance et aux relations avec soi-même, sa famille, sa communauté et son monde naturel. Les enseignants intègrent les visions du monde et les perspectives des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le milieu d'apprentissage.



https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/teach/teacher-regulation/standards-for-educators/edu_standards.pdf

Ressources et répertoires pédagogiques sur les cultures autochtones du Ministère

Des ressources pédagogiques sur les cultures autochtones ont été développées pour appuyer les programmes d'études remaniés de la maternelle à la 12^e année. L'objectif de ces ressources est de faciliter l'intégration des connaissances et des perspectives autochtones dans les classes de la Colombie-Britannique. Un répertoire des ressources pédagogiques sur les cultures autochtones, ainsi que le document « *Continuing our Learning Journey: Indigenous Education in BC* » (une ressource facultative de développement professionnel pour les enseignants, consacrée à l'apprentissage autochtone) sont à disposition sur le site Web du Ministère dédié aux programmes d'études :



<https://curriculum.gov.bc.ca/fr/curriculum/indigenous-education-resources>

Guides de ressources pour les enseignants du FNEC

Le FNEC a créé un guide de ressources pour les enseignants afin d'appuyer la mise en œuvre des cours *English First Peoples* 10, 11 et 12. Le lien vers le guide se trouve à l'adresse suivante :



<http://www.fnesc.ca/learningfirstpeoples/efp/>

Le FNEC planche actuellement sur un guide de ressources pour les enseignants afin d'accompagner la mise en œuvre du cours *Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12*, qui sera disponible sur le site Web du FNEC à l'automne 2022.

Ces guides pédagogiques pour enseignants, riches en contenu, renferment des unités thématiques ainsi que du matériel supplémentaire pour l'enseignement des cours *English First Peoples* et *Premiers peuples de la Colombie-Britannique 12*, notamment :

- Formation sur la pédagogie autochtone et mise en pratique
- Thèmes et sujets
- Interdépendance
- Relation avec l'environnement et le territoire
- La force du récit
- Définition des termes clés et de la terminologie
- Inclusion des ressources communautaires locales
- Communications avec les parents
- Instauration d'un climat de classe positif
- Traiter des sujets sensibles
- Connaissances et visions du monde autochtones
- Protocoles
- Réciprocité et responsabilité
- Considérations à l'égard des orateurs autochtones



Les guides de ressources pédagogiques du FNEESC proposent également des bibliographies annotées des ressources recommandées pour les unités et les leçons.

Ateliers du FNEESC

Le FNEESC organise des ateliers d'une journée tout au long de l'année et des stages d'été traitant de la mise en œuvre des cours *English First Peoples* 10, 11 et 12, Premiers peuples de la Colombie-Britannique 12 et d'autres cours, en plus d'organiser une conférence annuelle sur l'enseignement autochtone. Consultez le site du FNEESC pour en savoir plus sur les ateliers et la conférence annuelle sur l'enseignement autochtone :



<http://www.fnesc.ca/>

Le Ministère et le FNEESC travaillent avec la BC School Superintendents Association (BCSSA) et la Federation of Independent School Associations (FISA) BC pour organiser des ateliers régionaux du FNEESC pour les enseignants au cours de l'année scolaire 2022-2023. Pour plus d'informations, les conseils scolaires publics doivent communiquer avec la BCSSA à l'adresse information@bccsa.org et les autorités scolaires indépendantes doivent écrire à la FISA BC à l'adresse info@fisabc.ca.

Ressources d'apprentissage pour les élèves

Ressources autochtones authentiques

Il est important de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les ressources pédagogiques destinées aux élèves pour les nouveaux cours axés sur les cultures autochtones soient authentiques. Pensons notamment à des textes historiques ou contemporains qui :

-  Présentent des voix autochtones réelles (c'est-à-dire qu'ils sont rédigés par des Autochtones ou grâce à leur contribution substantielle).
-  Décrivent des thèmes et des questions importants dans les cultures autochtones (par exemple, la perte d'identité et l'affirmation de l'identité, la tradition, la guérison, le rôle de la famille, l'importance des aînés, le lien avec la terre, la nature et la place de la spiritualité comme notion de sagesse, les relations entre l'individu et la communauté, l'importance de la tradition orale, l'expérience de la colonisation et de la décolonisation).
-  Incorporent les techniques et les caractéristiques de l'art oratoire des premiers peuples, le cas échéant (par exemple, la structure circulaire, la répétition, l'intégration de la spiritualité, l'humour).

First Nations Education Steering Committee, 2016

Vous trouverez une courte vidéo expliquant l'importance de l'utilisation de ressources autochtones authentiques dans les classes de la Colombie-Britannique à l'adresse suivante :

<https://vimeo.com/522356808>

Des listes de ressources autochtones authentiques à utiliser pour les cours *English First Peoples* 10, 11 et 12, Premiers peuples de la Colombie-Britannique 12 et d'autres cours possibles, axés sur les cultures autochtones, se trouvent à l'adresse suivante :

- Guides pédagogiques sur les premiers peuples et bibliographies annotées
<http://www.fnesc.ca/learningfirstpeoples/>

Autres ressources

- Liens et ressources pédagogiques sur la Nation métisse de la Colombie-Britannique
<https://www.mnbc.ca/mnbc-ministries/education/>
- Ressources pédagogiques ciblées sur les Autochtones
<https://focusedresources.ca/en/>
- Ressources pédagogiques et pour la classe de la BCTF
<https://www.bctf.ca/classroom-resources>
- GoodMinds.com – First Nations, Métis, Inuit Books – Bound to Impress
<https://goodminds.com/>
- *Pulling Together: A Guide for Indigenization of Post-Secondary Institutions*
<https://opentextbc.ca/indigenizationfoundations/>
- *BC Campus Pulling Together : Un guide pour les enseignants et les instructeurs*
<https://opentextbc.ca/indigenizationinstructors/>



REMARQUE : Les enseignants sont invités à consulter la liste ci-dessus pour savoir en quoi consiste une ressource autochtone authentique.

Ressources d'appui en éducation

L'organisme *Focused Education Resources* peut aider les écoles ou les conseils scolaires à évaluer les ressources, à l'exception des manuels scolaires. Ces évaluations ont une valeur informative et servent à faciliter la prise de décision lors des achats de ressources.

La collection de ressources évaluées pour la maternelle à la 12^e année de *Focused Education Resources* présente des évaluations de ressources numériques et papier qui peuvent faciliter l'étude des cultures autochtones et permettre de répondre à l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme. Pour plus de renseignements, consulter le site :



<https://focusedresources.ca/en/k-12-evaluated-resource-collection>

(recherche dans la collection autochtone)

Rôles des services de l'éducation autochtone

Bien qu'elle soit importante et nécessaire, l'ampleur de la participation des services d'éducation autochtone d'un conseil scolaire varie d'un conseil à l'autre. Il est essentiel que chacun comprenne que la mise en œuvre de l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme *ne relève pas* de la responsabilité de ces services.

Par ailleurs, la mise en œuvre sera plus efficace si la direction des conseils scolaires et les services d'éducation autochtone collaborent et communiquent ensemble. Cette collaboration peut également prendre la forme d'un processus de partage par les services d'éducation autochtone des ressources du conseil scolaire avec l'ensemble des enseignants, et l'élargissement du processus d'accès à des ressources en dehors du conseil scolaire aux ressources des communautés autochtones. Les enseignants doivent comprendre que la mise en œuvre de tout nouveau cours axé sur les cultures autochtones ne doit pas alourdir la tâche des intervenants en éducation autochtone, en particulier ceux dont le rôle est de soutenir les élèves autochtones. Certains services d'éducation autochtones disposent d'intervenants chargés du soutien culturel qui peuvent aider les enseignants et les élèves, mais leurs capacités pour le faire peuvent être limitées, surtout lorsqu'il y a une augmentation soudaine et importante du nombre de cours axés sur les cultures autochtones.

Il est important de s'assurer que tous les enseignants de cours axés sur les cultures autochtones connaissent les ressources mises à leur disposition par les services d'éducation autochtone du conseil scolaire. Par ailleurs, il faut savoir que ces services ont déjà mis en place des processus pour établir des liens avec les Premières Nations locales et d'autres groupes autochtones afin d'encourager la participation d'aînés autochtones et d'autres détenteurs du savoir à des cours axés sur ces cultures.



Communication

Prendre les devants en matière de communication sur la nouvelle exigence d'obtention du diplôme pourrait permettre aux élèves et aux familles de mieux comprendre le changement et de minimiser les craintes qui prennent appui sur des idées fausses (par exemple, la crainte selon laquelle la nouvelle exigence limiterait le choix d'options, ou qu'elle rendrait plus difficile l'accès aux études postsecondaires, etc.).

S'il est vrai que le changement peut susciter une certaine incertitude, il est d'autant plus important de faire passer le message selon lequel cette nouvelle exigence est une chance d'apprentissage et d'épanouissement pour les élèves. L'information peut être communiquée de diverses manières aux parents, aux tuteurs et aux élèves; le conseil ou l'autorité scolaire devra choisir celles qui répondent aux besoins et aux circonstances qui sont les leurs.

Il est également important de disposer d'un soutien aux communications pour aider les directions et le personnel des conseils et des autorités scolaires, l'équipe de direction des écoles, les conseillers et les enseignants à répondre aux questions sur l'exigence ou sur les cours qui seront donnés. Les enseignants trouveront aussi utile d'avoir des discussions sur les raisons qui motivent ce changement au programme d'obtention du diplôme et les possibilités qu'il offre aux élèves. Les directions et le personnel des écoles et des conseils et autorités scolaires devront comprendre en détail la nouvelle exigence d'obtention du diplôme et sa raison d'être pour répondre aux questions des élèves, des parents et des tuteurs. À cet effet, les sections Raison d'être et Contexte de ce guide, ainsi que les liens externes qui y sont référencés, devraient être consultés et faire l'objet de discussions.

Le Ministère et le FNEC sont également en train de créer des vidéos qui expliqueront la raison d'être et les nombreux avantages de l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme. Celles-ci pourront être utilisées par les écoles et les conseils scolaires lors de séances d'information avec le personnel, les élèves et les familles. De plus amples informations seront transmises dès que les vidéos seront prêtes.

Communications avec les parents et les familles

Les conseils et les autorités scolaires disposent d'une variété d'options pour leurs stratégies de communication : bulletins d'information, site Web de l'école ou du conseil scolaire, médias sociaux, etc. Avec l'information communiquée, il serait utile d'inclure le nom d'une personne à contacter en cas de questions ou de réserves.

Brochure

Le Ministère est en train de créer une brochure contenant des informations de base sur la nouvelle exigence d'obtention du diplôme, qui pourra être remise aux parents et aux tuteurs. Elle sera disponible sur le site Web du gouvernement en septembre 2022.

Foire aux questions

Le Ministère et le FNEC ont préparé une liste exhaustive de questions et réponses pour aider les écoles et les conseils et autorités scolaires lors de leurs échanges avec les élèves, les familles et le personnel. Vous trouverez cette liste à l'adresse suivante :



<https://www2.gov.bc.ca/assets/download/C7CDCAC82A6A41F99CF9B79660FE204A>

À propos des ressources

Financement ciblé pour l'éducation autochtone

L'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme est un apprentissage essentiel pour tous les élèves des écoles publiques et indépendantes de la Colombie-Britannique. Les fonds ciblés pour l'éducation autochtone, qui doivent être utilisés pour le soutien et les services destinés aux élèves qui s'identifient comme Autochtones (en plus du soutien et des services fournis à tous les élèves), ne peuvent être utilisés à des fins de mise en œuvre de la nouvelle exigence.

Ressources ministérielles pour les conseils et les autorités scolaires

Le Ministère et le FNEC travaillent avec la BC School Superintendents Association (BCSSA) et la Federation of Independent School Associations (FISA) BC pour procurer de l'aide supplémentaire aux conseils et aux autorités scolaires à des fins de mise en œuvre de la nouvelle exigence pour l'obtention du diplôme. Notamment, le FNEC prévoit d'organiser des ateliers régionaux pour les enseignants sur les cours du Ministère axés sur les cultures autochtones et donner aux conseils et aux autorités scolaires accès aux guides de ressources pour enseignants du FNEC et à d'autres ressources pour la classe. Pour plus d'informations, les conseils scolaires publics doivent écrire à la BCSSA à l'adresse information@bcssa.org et les autorités scolaires indépendantes doivent écrire à la FISA à l'adresse info@fisabc.ca.

Fonds de soutien aux programmes d'études et à l'apprentissage



<http://www.bced.gov.bc.ca/bulletin/20220318/curriculumandlearningsupportfund.pdf>¹

Ce fonds a été créé pour aider les conseils scolaires à mettre en œuvre des initiatives dans le cadre des programmes d'études du Ministère, y compris le contenu autochtone. Comme il est indiqué dans le document précédant, si vous avez des questions sur ce financement, veuillez communiquer avec la Direction du financement et de la responsabilité financière :



EDUC.FFAB@gov.bc.ca

Personnes-ressources

Pour toutes questions, les administrations d'écoles et de conseils scolaires sont invitées à communiquer avec le Ministère à l'adresse suivante : GradRequirements@gov.bc.ca

¹ La date de publication indiquée sur le document en référence est erronée. Ce document a été publié en mars 2022.

Annexe A

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Lors de leur préparation et de la mise en œuvre de la nouvelle exigence d'obtention du diplôme, les conseils et les autorités scolaires doivent s'attendre à une certaine résistance au changement. Cette résistance peut se manifester sous la forme d'un racisme explicite ou dissimulé. Les conseils et autorités scolaires sont invités à discuter avec le personnel afin d'éviter que les élèves, les enseignants et les familles autochtones ne deviennent la cible de cette éventuelle résistance.

Bien que l'on espère que la mise en œuvre de la nouvelle exigence d'obtention du diplôme se fera sans difficulté, les écoles et les conseils et autorités scolaires doivent se préparer et surveiller toute augmentation potentielle de racisme ciblant les Autochtones. Ce racisme peut se manifester comme suit :

- *Les élèves ou le personnel autochtones se voient contraints d'expliquer ou de justifier la nouvelle exigence d'obtention du diplôme.*
- *Les élèves ou le personnel autochtones se voient contraints de parler au nom de tous les Autochtones.*

Il est aussi important de reconnaître que l'absence d'actions en faveur d'une réconciliation sincère et durable nuit à tous les élèves, autochtones ou non. Les conseils et les autorités scolaires sont invités à offrir des possibilités d'apprentissage aux enseignants et au personnel de soutien dans les domaines du racisme envers les Autochtones, des préjugés et des privilèges.

Stratégie ERASE (Exiger le respect et la sécurité à l'école)

<https://www2.gov.bc.ca/gov/content/erase>

La stratégie ERASE propose des ressources sur les thèmes suivants :

- Intimidation
- Racisme
- Santé mentale et bien-être

Ressources de la BCTF

<https://www.bctf.ca/advocacy-issues/aboriginal-education#workshops>

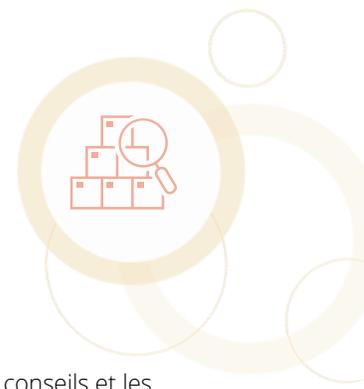
À la demande des membres de la BCTF, celle-ci peut être en mesure d'organiser des ateliers pour les enseignants et pour les parents dans les domaines suivants :

- Racisme dirigé vers les Autochtones
- Activité autour de la couverture de la C.-B. : explorer les relations historiques entre les peuples autochtones et non autochtones
- Déconstruire les mythes

Focused Education Resources

<https://focusedresources.ca/en/anti-racism-learning-resources-project>

Focused Education Resources propose un résumé des ressources pédagogiques sur le racisme.



Friendship Centres

<https://bcaafc.com/about-us/friendship-centres/>

Dans certaines régions de la province, les Centres d'amitié (*Friendship Centres*) peuvent constituer une ressource supplémentaire pour les enseignants.

Série de modules sur les préjugés implicites — Institut Kirwan pour l'étude de la notion de race et des origines ethniques

<https://kirwaninstitute.osu.edu/implicit-bias-training>

Ces vidéos se veulent un point de départ pour comprendre les préjugés implicites et les mettre à jour pour commencer à s'en libérer.

Ministère de l'Éducation du Manitoba — Écoles sans racisme

https://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/appui/racisme/docs/sans_racisme.pdf

Créer des écoles sans racisme à l'aide de conversations critiques et courageuses sur la race (2017).

Glossaire de *Racial Equity Tools*(en anglais)

<https://www.racialequitytools.org/glossary>

Resilience BC(en anglais)

<https://antiracist.gov.bc.ca/>

Affiches et ressources sur la lutte contre le racisme.

Safe Schools BC(en anglais)

<https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/education/kindergarten-to-grade-12/teach/teaching-tools/student-safety/scoguide.pdf>



Annexe B

DESCRIPTIONS DES COURS DU MINISTÈRE

English First Peoples—Literacy Studies 10

(Cours de deux crédits, soit la moitié des crédits requis pour répondre à la nouvelle exigence)

Le cours *English First Peoples—Literacy Studies 10* est conçu pour les élèves qui souhaitent explorer la littérature des peuples autochtones dans une variété de contextes, de genres et de médias. Cet axe d'étude permet aux élèves d'explorer certaines identités personnelles et culturelles, l'histoire, les récits et les liens avec la terre et des lieux en particulier. À la base, le cours amène les élèves à comprendre comment les textes sont construits historiquement et du point de vue culturel. Ceux-ci travaillent individuellement et en collaboration pour élargir leur compréhension d'eux-mêmes et du monde.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Literacy Studies 10* :

- Étude thématique de la littérature des premiers peuples (par exemple, famille, humour, lien avec la terre, résistance, appartenance, identité).
- Textes des peuples autochtones de la région.
- Étude d'auteurs particuliers des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.
- Littérature jeunesse des premiers peuples.
- Le conte et les premiers peuples.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_10_efp-literary-studies_elab.pdf

English First Peoples—New Media 10

(Cours de deux crédits, soit la moitié des crédits requis pour répondre à la nouvelle exigence)

Le cours *English First Peoples—New Media 10* est destiné aux élèves qui souhaitent explorer l'importance croissante des médias numériques dans la communication et l'échange d'idées. Cet axe d'étude permet aux élèves de réfléchir à l'utilisation des nouveaux médias et à leurs effets sur les individus ainsi que sur les communautés et les cultures autochtones. Les élèves travaillent individuellement et en collaboration pour développer les compétences nécessaires dans un monde numérique de plus en plus complexe, en démontrant leur compréhension et en communiquant leurs idées au moyen de divers médias numériques et papier.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—New Media 10* :

- Études médiatiques et cinématographiques liées aux thèmes des premiers peuples, notamment la représentation des peuples autochtones dans les médias et les documentaires à l'ère numérique.
- Le journalisme et l'édition liés aux thèmes des premiers peuples, notamment l'évolution des rôles et des structures au sein des organismes de presse et la manière dont le journalisme et l'édition peuvent favoriser la préservation et la revitalisation de la langue et de la culture.

- o La communication numérique liée aux thèmes des premiers peuples, notamment les blogues, l'écriture pour le Web, l'écriture pour les médias sociaux, les jeux vidéo et la baladodiffusion.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_10_efp-new-media_elab.pdf

English First Peoples—Spoken Language 10

(Cours de deux crédits, soit la moitié des crédits requis pour répondre à la nouvelle exigence)

Le cours *English First Peoples—Spoken Language 10* est conçu pour les élèves qui souhaitent étudier les traditions orales des premiers peuples et développer leur expression orale et leurs compétences de communication dans une variété de contextes. Encadrés par une communauté d'entre-aide, les élèves travailleront individuellement et en collaboration pour développer leurs compétences en écriture et créer des textes à lire à l'oral qui sont cohérents, pertinents et intéressants à des fins diverses. Cet axe d'étude offre aux élèves la possibilité de se produire et de parler en public.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Spoken Language 10* :

- o Représentation devant public, notamment le *slam* de poésie et le *spoken word*, la récitation de poésie, le conte, le théâtre lu à voix haute, les messages radio, les balados et les vidéos liés aux thèmes des premiers peuples.
- o Tradition orale, notamment l'art oratoire, la connaissance des récits locaux et l'histoire orale.
- o Applications professionnelles, notamment rédaction et lecture de discours, propositions, entretiens, animation d'événements, messages radio, balados et vidéos (éléments d'information) liés aux thèmes des premiers peuples.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_10_efp-spoken-language_elab.pdf

English First Peoples—Writing 10

(Cours de deux crédits, soit la moitié des crédits requis pour répondre à la nouvelle exigence)

Le cours *English First Peoples—Writing 10* est conçu pour les élèves qui s'intéressent à l'écriture à diverses fins et dans divers contextes. Cet axe d'étude permet aux élèves d'explorer certaines identités personnelles et culturelles, la mémoire, les récits et les liens avec la terre et des lieux en particulier. Encadrés par une communauté d'entre-aide, les élèves travailleront individuellement et en collaboration pour développer leurs compétences en écriture et créer des compositions qui sont cohérentes, pertinentes et intéressantes à des fins diverses. Ce cours est fondé sur l'exploration et l'application des processus d'écriture, invitant les élèves à s'exprimer en expérimentant, réfléchissant, développant et affinant leur plume.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Writing 10* :

- o Textes axés sur la communauté, notamment la création de compositions qui se rapportent ou contribuent aux communautés locales autochtones (par exemple, spectacles communautaires, propositions, communications techniques).

- Texte de défense d'une cause, notamment la rédaction de textes narratifs, descriptifs, persuasifs et d'opinion, à l'intention d'un public en particulier et en fonction d'un certain objectif et d'une technique.
- Expression écrite, notamment l'écriture de textes pour un *slam* de poésie, l'art oratoire, le rap; écriture de pièces de théâtre, de chansons ou de textes multimodaux liés aux thèmes des premiers peuples.
- Exploration des thèmes des premiers peuples, notamment la mise en contexte de soi par rapport à la communauté, l'expression de la relation à la terre, en tenant compte de questions telles que l'appropriation culturelle et l'inauthenticité.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_10_efp-writing_elab.pdf

English First Peoples—Literary Studies and New Media 11

Le cours *English First Peoples—Literary Studies and New Media 11* est conçu pour les élèves qui souhaitent étudier la littérature autochtone et examiner le rôle évolutif de la technologie aujourd'hui, en particulier l'importance croissante des médias numériques dans la communication et l'échange d'idées et les dialogues sur la défense des intérêts sociaux. Les élèves se plongent dans la littérature orale et écrite des premiers peuples et dans des textes utilisant une gamme de médias pour explorer divers thèmes, auteurs et sujets.

Le cours procure aux élèves une base afin qu'ils puissent réfléchir de manière critique et créative tout en continuant à explorer, à étendre et à enrichir leur propre compétence en écriture et en communication. Les élèves examinent le monde numérique de plus en plus complexe et ont la possibilité de démontrer leur compréhension et de communiquer des idées sophistiquées au moyen d'une grande variété de médias numériques et papier. Par l'étude de la littérature et le dialogue critique dans les nouveaux médias, les élèves :

- Deviennent des communicateurs efficaces dans des contextes variés.
- Approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes et du monde.
- Élargissent leur compréhension quant au sens que revêt la notion de citoyen canadien et citoyen du monde instruit.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Literary Studies and New Media 11* :

- L'influence des nouveaux médias sur l'identité personnelle et culturelle des Autochtones, notamment l'homogénéisation culturelle, l'authenticité dans la représentation et l'appropriation culturelle.
- L'exploration des thèmes des premiers peuples comme ils sont représentés dans les nouveaux médias, notamment la création de récits multigénérationnels, la mise en contexte de soi par rapport à la communauté, l'expression de la relation à la terre, en tenant compte de questions telles que l'appropriation culturelle et l'inauthenticité.
- L'art de la prestation sur les nouveaux médias en lien avec les thèmes des premiers peuples, composition pour un *slam* de poésie, art oratoire, rap; écriture de pièces de théâtre, de chansons ou de textes multimodaux.
- Les intersections entre les thèmes des premiers peuples et les plaidoyers sociaux en ligne, notamment les cultures autochtones et le féminisme, les communautés LGBTQ, l'inclusion et la durabilité environnementale.
- L'étude de médias liée aux thèmes des premiers peuples, notamment la mondialisation de l'industrie des médias, la représentation des peuples autochtones dans les médias et les documentaires à l'ère du numérique.

- Le journalisme et l'édition liés aux thèmes des premiers peuples, notamment l'évolution des rôles et des structures au sein des organismes de presse, les risques, les défis et les possibilités associés au journalisme et la manière dont le journalisme et l'édition peuvent favoriser la préservation et la revitalisation de la langue et de la culture.
- La communication numérique liée aux thèmes des premiers peuples, notamment les blogues, l'écriture pour le Web, l'écriture pour les médias sociaux, les jeux vidéo et les balados, et éventuellement la façon dont ces modes de communication peuvent favoriser la préservation et la revitalisation de la langue et de la culture.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_11_efp-literary-studies-and-new-media_elab.pdf

English First Peoples—Literary Studies and Spoken Language 11

Le cours *English First Peoples—Literary Studies and Spoken Language 11* est conçu pour les élèves qui souhaitent étudier la littérature et la tradition orale des premiers peuples et renforcer leurs compétences en art oratoire. Le cours explore essentiellement l'expression et la communication orales dans une variété de contextes. Les élèves se plongent dans la littérature orale et écrite des premiers peuples utilisant une gamme de médias pour explorer divers thèmes, auteurs et sujets. Les élèves disposent alors d'une base pour réfléchir de manière critique et créative tout en continuant à explorer, à étendre et à enrichir leur propre répertoire d'expressions orales. Encadrés par une communauté d'entre-aide, les élèves travailleront individuellement et en collaboration pour explorer la littérature orale et écrite et créer des compositions orales et écrites éloquentes et pertinentes. Grâce à l'étude de la littérature et aux processus d'expérimentation, de réflexion, d'enrichissement et d'affinage de leur expression orale, les élèves :

- **Deviennent des communicateurs efficaces dans des contextes variés.**
- **Approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes et du monde.**
- **Élargissent leur compréhension quant au sens que revêt la notion de citoyen canadien et citoyen du monde instruit.**

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Literary Studies and Spoken Language 11* :

- La tradition orale des premiers peuples, notamment l'art oratoire, la connaissance des récits locaux et l'histoire orale.
- Exploration des relations entre la littérature autochtone, la tradition orale et l'identité personnelle et culturelle, notamment l'autoreprésentation, le lien avec la famille et la communauté, et le lien avec la terre et un lieu en particulier.
- Le langage oral lié aux cultures autochtones, notamment l'exploration des histoires orales et la création de récits oraux, en tenant compte de questions telles que l'appropriation culturelle et l'inauthenticité.
- La représentation en lien avec les thèmes des premiers peuples, notamment la création d'œuvres pour un *slam* de poésie, l'art oratoire, le rap; la création de pièces de théâtre lues à voix haute, de chansons, de pièces de théâtre et de textes multimodaux.

- Les applications professionnelles, notamment la rédaction et la présentation de discours et de propositions, les entretiens, l'animation d'événements, les messages radio, les balados et les vidéos (éléments d'information), les voix hors champ, tous liés aux thèmes des premiers peuples.
- Les intersections entre la littérature autochtone, la langue orale et les plaidoyers sociaux, notamment la récupération culturelle, la participation des jeunes, l'inclusion et la durabilité environnementale.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_11_efp-literary-studies-and-spoken-language_elab.pdf

English First Peoples—Literary Studies and Writing 11

Le cours *English First Peoples—Literary Studies and Writing 11* est conçu pour les élèves qui souhaitent étudier la littérature autochtone et utiliser l'écriture pour s'exprimer et communiquer dans une variété de contextes. Les élèves se plongent dans la littérature orale et écrite des premiers peuples utilisant une gamme de médias pour explorer divers thèmes, auteurs et sujets. Les élèves disposent alors d'une base pour réfléchir de manière critique et créative tout en continuant à explorer, à étendre et à étoffer leur propre plume. Encadrés par une communauté d'entre-aide, les élèves travailleront individuellement et en collaboration pour explorer la littérature orale et écrite et créer des compositions éloquentes et pertinentes. Grâce à l'étude de la littérature et aux processus d'expérimentation, de réflexion, d'enrichissement et d'affinage de leur plume, les élèves :

- Deviennent des communicateurs efficaces dans des contextes variés.
- Approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes et du monde.
- Élargissent leur compréhension quant au sens que revêt la notion de citoyen canadien et citoyen du monde instruit.

Voici les domaines d'intérêt possibles pour le cours *English First Peoples—Literary Studies and Writing 11* :

- La rédaction et l'étude de textes axés sur la communauté, notamment la création d'une composition qui se rapporte aux ressources autochtones locales et qui promeut les initiatives communautaires (par exemple, les œuvres commémoratives, les prestations communautaires, les propositions).
- L'exploration des identités personnelles et culturelles en relation avec les premiers peuples du Canada et d'ailleurs, notamment l'étude d'un certain genre, auteur ou thème de la littérature autochtone.
- L'exploration des thèmes des premiers peuples, notamment la création de récits multigénérationnels, la mise en contexte de soi par rapport à la communauté et l'expression de la relation à la terre, en tenant compte de questions telles que l'appropriation culturelle et l'inauthenticité.
- L'art de la prestation en lien avec les thèmes des premiers peuples, notamment la composition pour un *slam* de poésie, l'art oratoire, le rap; la composition de pièces de théâtre, de chansons ou de textes multimodaux.
- La composition scientifique, technique et professionnelle, notamment en explorant les approches autochtones et occidentales de la recherche et de la rédaction pour une variété d'objectifs et de publics.
- Les intersections entre les thèmes des premiers peuples et autres enjeux de justice sociale, notamment les cultures autochtones et le féminisme, les communautés LGBTQ, l'inclusion et la durabilité environnementale.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_11_efp-literary-studies-and-writing_elab.pdf

English First Peoples 12

Le cours *English First Peoples 12* exploite les connaissances que les élèves ont acquises lors des cours d'anglais 10 et 11 et les cours *English First Peoples 10* et 11 et les enrichit. Le cours est fondé sur les principes d'apprentissage des premiers peuples et conçu pour tous les élèves qui souhaitent se plonger dans la littérature et les textes oraux, écrits et visuels des premiers peuples dans une gamme de médias. Le cours se concentre sur les expériences, les valeurs, les croyances et les réalités vécues des premiers peuples, telles qu'elles ressortent dans diverses formes de textes, notamment les récits oraux, la poésie, les chansons, les prestations, les films et la prose. Une caractéristique clé du cours est l'accent mis sur l'authenticité des voix autochtones (c'est-à-dire les textes historiques ou contemporains créés par les Autochtones ou en collaboration avec eux).

Dans le cours *English First Peoples 12*, les élèves :

- Étudient des textes ancrés dans une diversité de cultures autochtones, y compris les communautés locales des Premières Nations ou Métis.
- Deviennent des communicateurs efficaces dans des contextes variés.
- Réfléchissent de manière critique et créative aux utilisations de la langue.
- Approfondissent leur connaissance d'eux-mêmes et des autres dans un monde en mutation.
- Se forment une idée des divers facteurs qui ont façonné leur propre identité et qui continuent de le faire.
- Mesurent l'importance de l'autoreprésentation par l'entremise de textes autochtones authentiques.
- Contribuent à la réconciliation en favorisant une meilleure compréhension des connaissances et des perspectives des premiers peuples.
- Élargissent leur compréhension quant au sens que revêt la notion de citoyen canadien et citoyen du monde instruit.

Bien que le cours Anglais – Peuples autochtones 12 soit principalement axé sur les voix des Premières Nations de la Colombie-Britannique, les élèves étudient également des textes qui reflètent les perspectives des Premières Nations d'autres régions du Canada et du monde.



Pour plus d'informations (en anglais) sur ce cours, ainsi que sur les possibilités d'activités pluridisciplinaires : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/english-language-arts/en_english-language-arts_12_english-first-peoples_elab.pdf

Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12

Le cours Peuples autochtones de la Colombie-Britannique 12 vise principalement le développement de connaissances, d'aptitudes et de compétences permettant aux élèves d'être des citoyens actifs, informés et capables de penser de manière critique. Le cours porte sur l'exploration des grandes idées suivantes :

- Les identités, les visions du monde et les langues des peuples autochtones de la Colombie-Britannique sont renouvelées, préservées et transformées par leurs liens avec la terre.
- Les répercussions de l'arrivée des Européens en Amérique du Nord et du colonialisme continuent de modeler la vie politique, sociale et économique des peuples autochtones de la Colombie-Britannique.
- Les expressions culturelles traduisent la richesse, la diversité et la résilience des premiers peuples de la Colombie-Britannique.
- Grâce à l'autonomie gouvernementale, à la prise d'initiative et à l'autodétermination, les peuples autochtones de la Colombie-Britannique contestent le colonialisme permanent du Canada et y résistent.



Pour plus d'informations sur ce cours : <https://curriculum.gov.bc.ca/fr/curriculum/social-studies/12/bc-first-peoples>

Études autochtones contemporaines 12

Le cours Études autochtones contemporaines 12 vise principalement le développement de connaissances, d'aptitudes et de compétences permettant aux élèves d'être des citoyens actifs, informés et capables de penser de manière critique. Le cours porte sur l'exploration des grandes idées suivantes :

- Les identités, les visions du monde et les langues des peuples autochtones sont renouvelées, préservées et transformées par leur lien avec la terre.
- Les peuples autochtones cherchent à se réapproprier le contrôle de leur bien-être mental, émotionnel, physique et spirituel en dépit des effets persistants du colonialisme.
- Les peuples autochtones continuent de défendre et d'affirmer leurs droits à l'autodétermination.
- La réconciliation exige que toutes les sociétés coloniales se concertent pour contribuer à la guérison et remédier aux injustices.



Pour plus d'informations sur ce cours : https://curriculum.gov.bc.ca/sites/curriculum.gov.bc.ca/files/curriculum/social-studies/en_social-studies_12_contemporary-indigenous-studies_elab.pdf

Annexe C



PROFILS D'ÉCOLE ET DE CONSEILS SCOLAIRES — MISE EN ŒUVRE ACTUELLE OU PLANIFICATION

Avant l'annonce de la nouvelle exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme, plusieurs écoles et conseils scolaires de la Colombie-Britannique avaient déjà rendu obligatoires (ou étaient sur le point de le faire) les cours d'*English First Peoples* du programme d'études de English Language Arts pour certaines années scolaires. Ces cours étaient souvent choisis comme cours axés sur les cultures autochtones en raison de leur richesse en apprentissages et parce qu'ils ne réduisent pas le nombre de cours optionnels pour les élèves dans le cadre du programme d'obtention du diplôme.



Conseil scolaire d'Abbotsford (SD34)

- Début du processus en 2021.
- En 2022-2023, le cours *English First Peoples 10* sera le cours principal du programme d'études English Language Arts proposé dans toutes les écoles secondaires du conseil scolaire.

Après avoir réalisé une analyse de l'équité, le conseil scolaire d'Abbotsford (SD34) a déterminé qu'il était possible d'augmenter le nombre de cours d'*English First Peoples*, offerts dans l'ensemble de ses écoles. La direction de l'éducation autochtone a également plaidé pour que davantage d'écoles proposent des cours axés sur les cultures autochtones. En outre, le directeur a mis au défi les directeurs d'écoles secondaires d'offrir au moins un bloc de cours d'*English First Peoples* dans chaque école. En effet, à la suite de l'annonce faite par les Tk'emlúps te Secwépemc en mai 2021 concernant les tombes anonymes d'enfants ayant fréquenté le pensionnat de Kamloops, le comité d'éducation autochtone du conseil scolaire a souligné la nécessité pour les écoles de faire davantage d'efforts pour aider les élèves à en savoir plus sur les Premières Nations et à apprendre de celles-ci. Ce fut un catalyseur.

Une enquête a été envoyée aux enseignants du secondaire pour savoir qui souhaitait donner ces cours d'*English First Peoples*; plus de 40 enseignants ont manifesté leur intérêt, ce qui a dépassé les attentes initiales, et le processus de détermination des outils nécessaires a commencé.

Deux directeurs adjoints, la directrice du conseil en matière d'éducation autochtone, le directeur de l'enseignement et divers enseignants volontaires travaillent désormais ensemble pour réaliser la mise en œuvre des cours obligatoires axés sur les cultures autochtones.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, le conseil scolaire a organisé six séances de planification : les quatre premières avec les conseillers et les directeurs adjoints du secondaire, et les deux autres étaient destinées à tous les futurs enseignants des cours axés sur les premiers peuples. La directrice du conseil en matière d'éducation autochtone a également fait une présentation à l'association des parents du conseil (APC) et devant plusieurs associations de parents des écoles (APE).

L'équipe du conseil scolaire s'est lancée également dans une analyse des lacunes et un questionnaire en « spirale » afin de déterminer ce qu'il faut faire pour réaliser l'exigence axée sur les cultures autochtones pour l'obtention du diplôme. Les résultats de cette analyse permettront d'orienter le soutien apporté aux enseignants qui commenceront à donner les cours *English First Peoples* à l'automne. Dans le cadre de l'analyse, les enseignants ont déterminé qu'en priorité, ils devaient en apprendre davantage sur les cultures autochtones. Le conseil scolaire prévoit offrir des possibilités de formation continue tout au long de 2022-2023, bien que le processus puisse s'avérer difficile en raison du manque d'enseignants sur appel.

Le conseil scolaire d'Abbotsford (SD34) devrait offrir 46 cours axés sur les premiers peuples dans l'ensemble de ses écoles en 2022-2023.



Conseil scolaire Nanaimo-Ladysmith (SD68)

- Début du projet pilote en 2021-2022.
- En 2022-2023 le cours *English First Peoples 10* sera le cours principal du programme d'études English Language Arts proposé dans l'ensemble des écoles secondaires.

En 2021-2022, le conseil scolaire Nanaimo-Ladysmith (SD68) a lancé un projet pilote dans le cadre duquel tous les élèves de l'École secondaire Nanaimo district ont suivi le cours de deux crédits *English First Peoples 10* ainsi qu'un cours d'anglais de deux crédits en English Language Arts de 10^e année.

À la suite du projet pilote, le conseil scolaire a déterminé qu'au cours de l'année scolaire 2022-2023, tous les élèves de 10^e année suivront un cours *English First Peoples 10* de quatre crédits et que ce cours sera proposé comme cours principal d'anglais pour la 10^e année. Ce cours a été choisi parce que le conseil scolaire estime que l'expérience positive qu'auront les élèves de 10^e année encouragera davantage d'élèves à choisir les cours subséquents *English First People*, en 11^e et 12^e années. En outre, le conseil scolaire a choisi la 10^e année pour instaurer ce changement afin que les élèves autochtones s'y retrouvent dans leur apprentissage dès les premières années du programme de fin d'études (10^e à 12^e années). On s'attend ainsi à ce que le taux d'obtention du diplôme augmente chez les élèves d'ascendance autochtone, lequel est en baisse constante depuis plusieurs années.

Le conseil scolaire croyait voir une certaine résistance au changement (sous la forme d'incompréhension de la venue du changement), mais ce ne fut pas le cas, ni de la part du personnel ni de la part des parents et tuteurs. Au fur et à mesure que des cours s'ajoutent à la liste, le conseil scolaire continuera d'être vigilant et de réagir aux éventuelles hostilités envers les élèves ou le personnel autochtones.

Tous les futurs enseignants des cours *English First Peoples*, ont reçu jusqu'à présent deux jours de formation organisés par le conseil scolaire, ainsi que deux jours supplémentaires pour la planification et la collaboration. Une importante subvention en ressources a également été accordée par le conseil scolaire à chaque école offrant le cours *English First Peoples 10*. Avec tous ces outils en place, le conseil scolaire Nanaimo-Ladysmith prévoit une étendue réussie du cours dans l'ensemble de ses écoles. Jusqu'à présent, pour 2022-2023, deux ateliers (« points

de contrôle ») sont prévus afin de permettre aux enseignants de se réunir, de réfléchir et de prendre le pouls de la situation en tant que groupe afin de tirer parti des expériences de chacun.

Le conseil scolaire est convaincu que la vérité et la réconciliation sont du ressort collectif. Ainsi, pendant que les élèves sont immergés dans l'apprentissage qu'apporte le cours d'*English First Peoples 10*, le conseil ne ménagera aucun effort pour créer, avec ses équipes, un éventail de cours riches en culture, en langue et en représentation de l'histoire des Nations de la région.

Pour 2022-2023, le conseil scolaire Nanaimo-Ladysmith (SD68) a prévu deux ateliers (« points de contrôle ») pour que les enseignants se réunissent, réfléchissent et prennent le pouls de la situation en tant que groupe pour apprendre des expériences de chacun.



Conseil scolaire Okanagan Similkameen (SD53)

- Les cours *English First Peoples* ont commencé en 2019-2020 à l'École élémentaire et secondaire de Similkameen.
- En 2022-2023, toutes les écoles secondaires du conseil scolaire offriront les cours *English First Peoples 11* ou *12*.

En 2018-2019, le cours *English First Peoples 10* était proposé comme option pour répondre à l'exigence du programme d'études English Language Arts de la 10^e année à l'École élémentaire et secondaire Similkameen. Il a fait l'objet d'une forte promotion, et la plupart des élèves ont choisi de le suivre, de sorte que ce cours a fini par être le seul cours proposé pour la 10^e année. La même situation s'est produite l'année suivante. À partir de 2020-2021, le cours *English First Peoples 10* est devenu le seul cours d'English Language Arts offert pour la 10^e année. Le cours *English First Peoples 12* est également offert depuis trois ans, mais à partir de 2022-2023, ce sera la seule option de cours d'English Language Arts pour la 12^e année. Le cours est un très bon complément jusqu'à présent, car presque tous les élèves ont suivi le cours *English First Peoples 10*.

La transition vers les cours d'*English First Peoples* à l'École élémentaire et secondaire Similkameen a suscité très peu de résistance de la part des élèves, du personnel ou des parents et tuteurs. Une grande partie du succès de ces cours est attribuée à un professeur incroyable et dorénavant, l'école veille à se donner plus de moyens pour offrir ces cours; il y aura donc deux enseignants en 2022-2023 au lieu d'un seul. De plus, le cours *Études autochtones contemporaines 12* sera proposé pour la première fois par un troisième enseignant.

L'offre de cours sur les peuples autochtones à l'école, en particulier pour les élèves d'ascendance autochtone, repose sur le principe de sécurisation culturelle.

À compter de 2022-2023, toutes les écoles secondaires du conseil scolaire Okanagan Similkameen (SD53) offriront les cours *English First Peoples 11* ou *12*. Le conseil indique avec fierté que tous ceux qui donnent ces cours *veulent* le faire. Beaucoup de temps a été consacré à écouter la voix des élèves et à comprendre pourquoi les cours sur les premiers peuples sont importants pour eux.

Le conseil scolaire a offert des formations à tous les enseignants qui donneront les cours sur les premiers peuples, dont trois séances organisées jusqu'à présent et d'autres prévues pour la prochaine année scolaire, toutes payées par le conseil scolaire. Les nouveaux enseignants ont également eu l'occasion d'observer l'enseignement des cours actuels. Le conseil scolaire finance aussi toutes les nouvelles ressources qui seront nécessaires aux enseignants pour bien mettre en œuvre ces cours. Par exemple, le conseil a acheté des versions papier de ressources pédagogiques du FNESC. Le fait d'avoir une vision pour les cours a été un élément fondamental essentiel du processus de planification. Les bibliothécaires scolaires aident les équipes des écoles à sélectionner les ressources.

